

Guinée: la transition ne fait que commencer

I. SYNTHÈSE

La junte militaire, qui a pris le contrôle du pays quelques heures seulement après le décès du président Conté le 23 décembre 2008, a depuis renforcé son emprise sur le pouvoir. Le président auto-proclamé, Moussa Dadis Camara, et le groupe de jeunes officiers qui l'entourent et se sont eux-mêmes désignés Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD), montrent peu d'empressement à organiser, comme promis, des élections avant la fin de l'année 2009. Alors qu'une situation économique difficile contribue à saper le soutien populaire, la junte, sans expérience du pouvoir politique, pourrait être tentée d'avoir recours à des mesures autoritaires pour faire face à l'opposition. Le risque d'un contre-coup étant toujours présent, la transition démocratique sera dans le meilleur des cas, un processus long et difficile. Il est urgent que des pressions nationales et internationales s'exercent, de façon concertée, pour permettre le retour à un régime civil, avant même des élections, surtout si la junte tente de temporiser.

Conté a laissé en héritage des forces de sécurité connues pour leur brutalité, une économie en lambeaux, un manque de cohésion au sein de la société civile et des partis politiques qui ne cessent de se quereller. En dépit d'une histoire tourmentée avec l'armée, de nombreux Guinéens ont accueilli la junte comme la moins pire des solutions à la succession de Lansana Conté. La société civile et les partis politiques soulignent que la constitution a tellement été manipulée sous Conté qu'elle ne pouvait de toutes façons pas offrir une solution à la crise qu'il a lui-même engendrée.

Les dirigeants de la junte n'ont aucune expérience du pouvoir civil. Si certains d'entre eux sont sans aucun doute sincères quand ils déclarent vouloir mettre fin à la corruption des années Conté, d'autres ont déjà été accusés de graves violations des droits de l'homme. Bien que la junte ait annoncé qu'elle était prête à remettre le pouvoir à un président civil, elle vient de passer plus de deux mois à renforcer son emprise sur l'Etat en remplaçant des dizaines de fonctionnaires par ses propres partisans. La plupart des postes clés du gouvernement nommé le 14 janvier sont détenus par des militaires. Les méthodes de gouvernement de la junte

paraissent peu viables, mais l'exercice et les sinécures du pouvoir pourraient s'avérer trop séduisants pour qu'elle accepte d'y renoncer.

Les principaux risques pour la transition sont des dissensions au sein de la junte, puis au sein des forces de sécurité dans leur ensemble, à mesure que celles-ci commencent à se disputer le pouvoir et ses privilèges, et éventuellement à se diviser en factions communautaires. La possibilité d'un contre-coup violent est réelle et s'accroît chaque jour que la junte reste au pouvoir. Qu'il s'agisse des débordements de rue dus au mécontentement populaire et à la dégradation continue des conditions de vie, des divisions naissantes entre des mouvements de jeunes nouvellement formés et des partis politiques qui se disputent le soutien des militaires, des différends irréconciliables sur le processus de transition, ou encore d'une combinaison de ces différents risques, un cycle de violence difficilement contrôlable pourrait rapidement voir le jour.

La vague d'espairs suscités par les événements a donné naissance à une prolifération de demandes et de propositions de réformes. Néanmoins, si les organisations de la société civile et les partis politiques veulent jouer un rôle constructif dans la transition, ils doivent surmonter leurs différends historiques et se concentrer sur les priorités des dix prochains mois. Un calendrier de transition clair et précis doit être établi. Si un Conseil national de transition (CNT), tel que proposé par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les organisations de la société civile, et désormais approuvé par la junte, est mis en place, son ordre du jour et ses pouvoirs doivent être précisés au plus vite.

Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour que des élections puissent avoir lieu, et certaines questions, sujettes à controverse, restent à résoudre. Plus les élections seront différées, plus grande sera la capacité de la junte à leur opposer des obstacles supplémentaires qui pourraient aboutir à une dangereuse impasse. Il ne faut pas le permettre. La réunion des 16 et 17 février du Groupe international de contact sur la Guinée a pressé le CNDD, à juste titre, de s'en tenir à un calendrier de transition rapide, mais elle n'est pas allée assez loin. Il n'y a aucune raison pour que la société civile, les partis politiques et la communauté internationale acceptent

que le CNDD reste au pouvoir en cas de report des élections. Il faut pousser les militaires à quitter le pouvoir et les empêcher de s'installer durablement au sein de l'administration publique du pays. Si la nomination d'un chef d'Etat civil de transition peut poser problème, les autres cas de figure pourraient être bien pires. Il convient dès maintenant d'ouvrir un débat sur des modes alternatifs de gouvernance.

Le CNDD est dans une position similaire à celle des gouvernements réformistes que la Guinée a connus au cours des dix dernières années. Le soutien populaire initial va sans aucun doute être mis à l'épreuve du fait d'une situation économique qui ne cesse de se détériorer. La communauté internationale se verra alors, une fois de plus, appelée à l'aide pour renflouer les caisses de l'Etat. Il est vital que, cette fois-ci, l'influence des bailleurs de fonds serve à minimiser les risques que représente ce régime militaire pour la Guinée et pour la région. Les mesures suivantes doivent être prises de façon urgente :

- Le CNDD doit mettre fin aux abus commis par les forces de sécurité, cesser de concentrer les fonctions étatiques entre ses mains, et permettre au nouveau gouvernement de travailler sans entrave. Les dirigeants du CNDD doivent préciser leur rôle dans le processus de transition, et accepter de façon unanime le principe d'un départ du pouvoir d'ici la fin de l'année 2009, indépendamment du calendrier électoral et en planifiant de façon claire leur retour dans les casernes.
- Les partis politiques et la société civile doivent mettre de côté l'euphorie de la fin du mois de décembre, s'accorder le plus rapidement possible sur les règles du jeu de la transition démocratique, qui doivent inclure des alternatives pour la transition, et exiger du CNDD un calendrier de départ du pouvoir d'ici la fin de l'année 2009, indépendamment du calendrier électoral.
- La communauté internationale doit apporter un soutien d'envergure à la transition démocratique, en faisant pression sur la junte pour que des élections aient lieu, en appuyant elle-même les préparatifs électoraux et en fournissant rapidement les moyens d'un programme d'observation électorale, tout en soulignant que la légitimité apparente de ce coup d'Etat non-violent va rapidement s'estomper si la transition s'éternise. La communauté internationale doit faire pression sur la junte pour que celle-ci permette au gouvernement de travailler sans entrave et renonce à nommer des militaires à des postes de l'administration publique. Avec les Guinéens, elle doit décider d'une date butoir à la fin de l'année pour un retour à un régime civil, même si

des élections n'ont pas eu lieu. Les mesures prises par les organisations internationales (UA, CEDEAO) et les acteurs bilatéraux (Etats-Unis) au lendemain du coup d'Etat, y compris la suspension de la Guinée de ces organisations et des restrictions sur l'aide qu'elle reçoit, devraient être maintenues jusqu'à ce que des progrès tangibles vers la transition à un régime civil se fassent sentir. L'armée devrait enfin être avisée que tout acte de violence au sein de la junte ou contre la population civile sera l'objet de sanctions ciblées.

II. LA JUNTE ARRIVE AU POUVOIR

A. UN DECES ET UN COUP D'ETAT

Le décès du président Lansana Conté a été annoncé à la radio et à la télévision nationales aux petites heures du 23 décembre 2008 par le président de l'Assemblée nationale, Aboubacar Somparé qui, selon la constitution, était le successeur légitime du chef de l'Etat. Il était encadré du chef d'état-major de l'armée général Diarra Camara et du Premier ministre Tidiane Souaré. La mort de Conté a mis fin à 24 ans de mauvaise gestion qui a laissé le peuple de Guinée appauvri et désespérément en attente de changement.¹

Mais, comme s'y attendaient de nombreux Guinéens, le projet de succession constitutionnelle n'allait pas être appliqué.² Ce même 23 décembre, un petit groupe de jeunes officiers, se désignant eux-mêmes comme le Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD), prennent le contrôle d'une des stations de radio et de télévision nationales et annoncent la suspension de la constitution. A cet instant, beaucoup se demandent encore qui fait partie de ce CNDD et s'il peut prévaloir sur les vieux généraux perçus comme des partisans de la succession constitutionnelle.

La tension n'a fait qu'augmenter au cours des 24 heures suivantes, à Conakry la capitale, alors que des groupes de soldats partisans du successeur constitutionnel contrôlaient encore certaines parties de la ville. Somparé, le général Camara et le Premier ministre Souaré ont tous, à tour de rôle, fait des apparitions à la radio

¹ Pour une analyse des dernières années de l'ère Conté, voir les rapports précédents de Crisis Group : Rapport Afrique N°121, *Guinée : le changement ou le chaos*, 14 février 2007 ; et les Briefings Afrique N°49, *Guinée : le changement en sursis*, 8 novembre 2007 ; et N°52, *Guinée : garantir la poursuite des réformes démocratiques*, 24 juin 2008.

² Entretiens de Crisis Group, journalistes, hommes politiques et responsables de la société civile, Conakry, janvier 2009.

et à la télévision internationales, au cours desquelles ils ont prétendu contrôler la situation.³ Mais tôt le 24 il était devenu clair que le CNDD était parvenu à rallier la majorité des officiers subalternes de l'armée. En début d'après-midi, le CNDD défilait dans le centre de Conakry, acclamé par les foules. Le jour suivant, le gouvernement, et Somparé lui-même, admettaient finalement la faiblesse de leur position et acceptaient de se soumettre à l'autorité du CNDD. Le 28, le chef du CNDD, le capitaine Dadis Camara, mettait 22 généraux à la retraite.

L'échec du successeur constitutionnel et de ses alliés à contrôler les événements qui ont suivi le décès de leur protecteur en dit long sur le délabrement de l'Etat guinéen, y compris de sa hiérarchie militaire, et sur l'immense impopularité du régime Conté. La situation économique et sécuritaire, déjà désastreuse, a continué à se détériorer en 2008. Suite à des mutineries en mai, l'armée était en effet descendue dans la rue et s'en était pris à la population civile.⁴ La gestion gouvernementale était devenue chaotique et d'importants accords avec des compagnies minières avaient fait l'objet de décisions imprévisibles au sein du clan présidentiel.⁵ Cette situation n'a fait qu'empirer à mesure que la santé du président, objet de nombreuses rumeurs et d'une grande anxiété à Conakry depuis 2003, se détériorait. A la mi-décembre, la gravité de son état était connue de tous.⁶

La catastrophe qu'a représentée le régime Conté explique sans doute en grande partie l'euphorie qui a initialement accueilli la junte CNDD. La fin des tensions accumulées au cours des 36 heures précédentes et le soulagement face à l'absence d'effusion de sang ont

sans doute également joué un rôle important.⁷ Beaucoup de Guinéens craignaient depuis un certain temps que le régime Conté ne prenne fin dans une violence généralisée.

Mais la junte a avant tout été accueillie comme un symbole de changement. Somparé était perçu comme un prolongement direct du régime Conté puisqu'il avait été un personnage-clé de ce régime et même du régime de Sékou Touré avant lui.⁸ La voie constitutionnelle avait également été rejetée par les organisations de la société civile et les partis politiques guinéens qui arguaient du fait que le mandat de l'Assemblée nationale avait expiré en décembre 2007 et que son président ne pouvait donc prétendre à la succession du chef de l'Etat.

Tous ces facteurs ont sans doute plus influencé les réactions guinéennes au coup d'Etat que la nature de la junte elle-même, dont le leader et de nombreux membres étaient inconnus de la population.⁹ Il est probable que les partis politiques de l'opposition ont offert leur soutien à la junte en partie dans l'espoir de former des alliances qu'ils n'avaient pas pu former sous Conté. Le fait que Conakry ait accueilli en libérateurs les membres d'une armée qui n'avait pas hésité, au cours des deux années précédentes, à tirer sur des manifestants civils en dit à nouveau long sur l'état de détérioration du pays.¹⁰

La communauté internationale a très rapidement condamné le coup d'Etat, fondant sa réaction sur l'inadmissibilité d'une alternance non-démocratique. L'Union africaine (UA) a suspendu la Guinée le 29 décembre 2008, et le 6 janvier les Etats-Unis suspendaient toute assistance à la Guinée à l'exception de l'aide humanitaire et des programmes d'appui au processus démocratique.¹¹ La plupart des Etats voisins de la Guinée, conscients que l'instabilité pouvait se propager au-delà des frontières partagées, s'en sont tenus à une certaine réserve, tandis que le président du Sénégal Abdoulaye Wade, ainsi que le leader libyen, Mouammar Khadafi, approuvaient ouvertement le coup d'Etat. En

³ Entretiens de Crisis Group, habitants de Conakry, janvier 2009. Voir aussi « Guinée: Tentative de coup d'Etat militaire après la mort du président Conté », AFP, 23 décembre 2008.

⁴ Entretiens de Crisis Group, habitants de Conakry et spécialiste de la sécurité, janvier 2009.

⁵ Le secrétaire-général à la présidence, Sam Mamady Soumah, fut renvoyé dans les 24 heures suivant la signature d'une lettre, au nom de Conté, qui retirait la concession de fer de Simandou, d'une valeur estimée à \$6 milliards, à la compagnie minière Rio Tinto. Au cours des deux jours suivants, il fut promu puis de nouveau renvoyé. Voir « Confusion ministérielle en Guinée », Reuters, 4 août 2008 et « Iron ore, jaw-jaw », *Africa Confidential*, 22 août 2008.

⁶ On a noté, en particulier, que Conté avait renoncé à être conduit à travers la capitale pour se montrer à la population à la fin du mois de novembre, comme il avait l'habitude de le faire après une maladie. Autre chose inhabituelle, son rétablissement fut annoncé à la télévision nationale par le ministre de la Communication le 16 décembre. « Le porte parole du gouvernement guinéen dément les rumeurs sur la santé du président Conté », APA, 17 décembre 2008.

⁷ Entretiens de Crisis Group, partis politiques et organisations de la société civile, Conakry, janvier 2009.

⁸ Somparé fut l'ambassadeur de la Guinée en France pendant sept ans avant la mort du président Sékou Touré en 1984.

⁹ Les observateurs les mieux informés n'avaient pas entendu parler de Dadis Camara avant le mois de mai 2008. Entretiens de Crisis Group, Conakry, janvier 2009.

¹⁰ Voir le Rapport de Crisis Group, *Guinée : le changement ou le chaos*, op. cit., et « Mourir pour le changement : les forces de sécurité guinéennes répondent par la brutalité et la répression à une grève générale », Human Rights Watch, 24 avril 2007.

¹¹ Voir le « Communiqué de la 165^e réunion du Conseil de paix et de sécurité », Union africaine, Addis-Abeba, 29 décembre 2008 ; et « Les Etats-Unis suspendent leur aide à la Guinée », Reuters, 7 janvier 2009.

dépité de ces divisions, le 10 janvier, la CEDEAO décidait à son tour de suspendre la Guinée, et ce jusqu'à ce que la junte restaure l'ordre constitutionnel.¹²

La première réunion du groupe international de contact, formé par un nombre important d'acteurs internationaux à la fin du mois de janvier en réaction aux événements de décembre, a eu lieu en Guinée les 16 et 17 février.¹³ Ses membres ont rencontré la junte ainsi que les partis politiques et la société civile. Le 16, en présence du groupe de contact et de dirigeants de la société civile, Dadis Camara organisait un grand rassemblement au Palais des peuples à Conakry, au cours duquel il a prévenu que l'histoire jugerait mal la communauté internationale si celle-ci refusait de soutenir la junte.¹⁴ Comme on aurait pu s'y attendre de la part d'un groupe de contact aussi large, ses réactions furent quelque peu équivoques. Tout en insistant auprès de la junte sur la nécessité d'une transition rapide, il a négligé de préciser quelles seraient les conséquences si celle-ci n'avait pas lieu et n'a pas non plus insisté sur les dangers inhérents au maintien prolongé d'un régime militaire.

B. LE CNDD : QUI SONT-ILS ?

Un bon nombre des membres du CNDD se sont rencontrés pour la première fois au sein de l'armée en 1990 quand certains, parmi lesquels Dadis Camara, étaient au tout début de leurs carrières militaires, tandis que d'autres effectuaient leur service militaire d'un an.¹⁵ Le groupe s'est constitué au cours des troubles et mutineries qui ont agité l'armée à partir de 2005. Les soldats mutins ne cessaient d'exiger de meilleures soldes et plus d'avantages, le maintien ou l'augmentation des subsides que touchait l'armée pour l'achat de riz importé et la mise à la retraite des vieux officiers perçus comme

un obstacle à la promotion de leurs jeunes collègues.¹⁶ Conté a régulièrement cédé sur les augmentations de soldes et des subsides sur le riz, tout en refusant de mettre à la retraite les généraux qu'il considérait comme ses meilleurs alliés. Ces augmentations de soldes, ainsi que les vagues de recrutement de 2007-2008, ont davantage entamé le fragile budget de l'Etat. Mais loin de satisfaire les troupes, elles leur ont donné à penser que de violentes protestations pouvaient aboutir à de nouvelles concessions.

Les mutineries de mai 2008, les dernières sous Conté,¹⁷ avaient été menées par le lieutenant Claude Pivi et son proche allié, Dadis Camara.¹⁸ Elles ont permis aux jeunes officiers du camp Alpha Yaya, et à Pivi en particulier, de prendre le contrôle d'une bonne partie de l'arsenal de l'armée, ce qui s'est avéré crucial pendant les événements des 23 et 24 décembre.

Les mutineries ont pris fin grâce à des négociations directes entre Dadis Camara et Conté. Mais pendant la seconde moitié de l'année 2008, discipline et respect de la hiérarchie ont continué à se détériorer au sein de l'armée. Avant même que l'étendue de la dernière maladie du président ne soit connue, des officiers subalternes commençaient à sérieusement préparer une prise de pouvoir dans l'éventualité de son décès. L'existence de ce groupe, ou plus précisément de plusieurs groupes interconnectés, était connue de beaucoup parmi la communauté internationale et les médias de Conakry.¹⁹ La composition exacte et la hiérarchie du CNDD sont cependant restées incertaines jusqu'à 24 heures au moins après la mort de Conté. Des récits concordants ont indiqué que Dadis Camara a pu se saisir de la direction de la junte au cours de la journée du 23 décembre grâce à

¹² « La Guinée exclue de la CEDEAO », Reuters, 10 janvier 2009.

¹³ Les membres du groupe de contact sont : la Commission et la Présidence de la CEDEAO, la Commission et la Présidence (actuellement l'Angola) du Conseil de sécurité et de paix de l'UA, l'Organisation sahélo-saharienne CEN-SAD, l'UE, l'Union du Fleuve Mano, l'Organisation de la conférence islamique, l'Organisation internationale de la Francophonie, le Secrétariat des Nations unies et les membres permanents et les membres africains du Conseil de sécurité. Voir « Statement of the consultative meeting on the situation in Guinea », Union africaine, Addis-Abeba, 30 janvier 2009.

¹⁴ Diffusion radio de l'événement par la BBC, 22 février 2009.

¹⁵ Entretiens de Crisis Group, spécialiste de la politique guinéenne et source proche du CNDD, Conakry, janvier 2009. L'obligation, pour les diplômés d'université, d'effectuer un service militaire d'un an a été supprimée au début des années 1990.

¹⁶ Des subsides gouvernementaux permettent aux militaires d'acheter du riz pour moins de la moitié du prix payé par la population civile. Une grande partie du riz ainsi acheté est ensuite revendue. Ces subsides furent considérablement réduits sous le gouvernement de consensus national (mai 2007-mai 2008) puis rétablis peu de temps après. Sur les troubles militaires, voir le Rapport Afrique de Crisis Group N°94, *Guinée : conjurer la descente aux enfers*, 14 juin 2005 ; le Briefing Afrique de Crisis Group N°37, *La Guinée en transition*, 11 avril 2006 ; le Rapport Afrique, *Guinée : le changement ou le chaos*, op. cit. ; le Briefing Afrique, *Guinée : le changement en sursis*, op.cit. ; et le Briefing Afrique, *Guinée : garantir la poursuite des réformes démocratiques*, op. cit.

¹⁷ Voir le Briefing de Crisis Group, *Guinée : garantir la poursuite des réformes démocratiques*, op. cit., p. 11-12 ; et aussi Gilles Yabi, « Guinée: le pire cadeau empoisonné de Conté à son pays : une armée à la fois dangereuse et incontrôlable », AllAfrica.com, 7 janvier 2009.

¹⁸ Entretien de Crisis Group, spécialiste de la sécurité, Conakry, janvier 2009.

¹⁹ Entretiens de Crisis Group, Conakry, janvier et février 2009.

sa forte personnalité et à sa relation étroite avec le redouté Pivi.²⁰

Dadis Camara a rapidement réussi à inclure d'autres corps de l'armée dans la junte. Il a ainsi rallié à sa cause la garde présidentielle (le Bataillon autonome de sécurité présidentielle, BASP) en offrant une position privilégiée au sein de la junte à l'officier du BASP, le colonel Fodéba Touré. Toutefois, l'absence du colonel Sékouba Konaté, désigné ultérieurement numéro trois de la junte, à partir de la liste du CNDD diffusée à la radio le 23 décembre, atteste des négociations tendues qui ont précédé la publication de la liste définitive tard le même jour.²¹

Le CNDD repose sur un équilibre fragile entre ses quatre membres les plus influents. Le capitaine Moussa Dadis Camara, président auto-proclamé de la République, est issu des Guerza, l'un des groupes ethniques indigènes du sud-est du pays que l'on classe souvent dans la famille ethnique des Forestiers. Après s'être engagé dans l'armée en 1990, il a fait ses classes en Allemagne, a rejoint le régiment des parachutistes (Bataillon autonome des troupes aéroportées, BATA) et a été chargé du ravitaillement de l'armée en carburant à la fin de l'année 2008, un poste potentiellement lucratif. Comme noté précédemment, il est soupçonné d'avoir joué un rôle déterminant dans les mutineries de mai 2008, au cours desquelles sa relation avec Pivi s'est renforcée.²² Son populisme agressif et son obsession de la lutte anti-corruption rappellent d'autres officiers subalternes arrivés au pouvoir en Afrique de l'Ouest depuis le début des années 1990.²³

Le lieutenant Claude Pivi, également un Forestier du Sud-Est, mais issu du groupe ethnique des Toma, est l'homme de main du CNDD. Il est généralement accompagné d'une centaine de soldats qui lui sont farouchement loyaux. D'après plusieurs récits vraisemblables, il est responsable de la torture de Camerounais qu'il soupçon-

nait d'avoir abîmé sa voiture à Conakry le 20 novembre 2008.²⁴ Il inspire une immense crainte aux habitants de Conakry, dont beaucoup pensent qu'il possède des pouvoirs qui le rendent invulnérable aux balles. Tandis que la junte décrit son poste ministériel de chargé de la sécurité présidentielle comme un moyen d'éviter qu'il ne soit trop en contact avec la population,²⁵ sa présence au cœur du pouvoir et sa relation étroite avec Dadis Camara ont de quoi inquiéter la société civile et la communauté internationale.

Le général « Toto » Camara, qui est, comme feu le président Conté, un Soussou du Sud-Ouest, est le doyen de la junte, mais il est peu probable qu'il ait été complice des putschistes avant la dernière heure. On sait qu'il s'était brouillé avec Conté en avril 2004 à propos d'un coup d'Etat présumé qui aurait impliqué l'ancien Premier ministre Sidya Touré.²⁶ Nommé au poste d'attaché de défense à l'ambassade de Washington à la fin de l'année 2007, il a été rappelé à Conakry en novembre 2008 et nommé chef d'état-major. Le 23 décembre, c'est lui qui a fait le lien entre la junte naissante et la famille présidentielle, sans doute pour négocier la sécurité de cette dernière, ainsi qu'entre la junte et les officiers basés au camp Almamy Samoury Touré dans le centre de Conakry. Il a ainsi acquis la place de numéro deux de la junte.

Le numéro trois de la junte, le colonel Sékouba Konaté, servait, comme Dadis Camara, au sein de l'aile logistique de l'armée et est également issu du BATA. Malinké du Nord-Est, il était basé à Macenta dans le Sud-Est. A la fin de 2008, des officiers supérieurs l'ont ramené à Conakry pour faire contrepoids au pouvoir croissant de Pivi. Konaté et Pivi ont tous deux fait l'expérience du combat dans la guerre à la frontière du Libéria en 2000-2001.²⁷

Les relations entre la junte et la famille et les proches de Conté (appelés « le clan » par la population) ont initialement été ambivalentes. Dadis Camara a clairement condamné la corruption du régime précédent et a lancé une série de mesures pour recouvrer des fonds

²⁰ Entretiens de Crisis Group, diplomates et spécialiste de la sécurité, Conakry, janvier 2009.

²¹ Entretiens de Crisis Group, Conakry, janvier 2009, y compris un témoin de ces événements qui a retranscrit la liste du CNDD telle qu'annoncée le 23 décembre.

²² Entretiens de Crisis Group, journaliste et spécialiste de la sécurité, Conakry, janvier 2009.

²³ Dans un entretien, Dadis Camara a par exemple averti : « Quiconque tentera d'entraver cette transition sera traité comme un ennemi, au sens militaire du terme ». « Moussa Dadis Camara 'Pourquoi j'ai pris le pouvoir' », *Jeune Afrique*, 10 janvier 2009. Voir aussi « Le CNDD dévoile ses couleurs: 'c'est du Conté sans Conté' », *Guinée Presse*, 17 janvier 2009. Sur de précédents jeunes officiers hommes forts dans la région, voir Stephen Riley, « Sierra Leone: the militariat strikes again », *Review of African Political Economy*, 72, 1997, p. 287-292.

²⁴ Entretiens de Crisis Group, Conakry, janvier 2009. Voir aussi les articles dans le journal *La Lance*, 21 novembre 2008 et la section sur la Guinée dans le rapport 2008 sur les droits de l'homme du département d'Etat des Etats-Unis.

²⁵ La nomination de Pivi au poste de chargé de la sécurité présidentielle fut décrite par un partisan du CNDD comme « une assignation à résidence ». Entretien de Crisis Group, Conakry, janvier 2009.

²⁶ Voir, par exemple, « Guinée: 'garde à vue judiciaire' de Sidya Touré », *GuinéeNews.org*, 24 avril 2004.

²⁷ Entretien de Crisis Group, spécialiste de l'armée guinéenne, Conakry, février 2009.

détournés par d'anciens proches de Conté.²⁸ Mais il a aussi souvent rendu hommage au président défunt dans ses premiers discours. Plusieurs observateurs informés pensent que la famille a réussi à conclure un pacte avec la junte naissante au cours des dernières semaines de la vie du président, peut-être avec la bénédiction de ce dernier, lorsqu'elle a réalisé qu'elle ne pourrait pas compter sur les généraux pour assurer sa sécurité physique et financière.²⁹ Les événements ont cependant pris un tour dramatique le 24 février quand la junte a fait arrêter le fils de l'ancien président, Ousmane. L'aveu public de sa participation dans les trafics de drogue et ses excuses à la nation ont été diffusés en direct à la télévision nationale. Il semble que le besoin pour Dadis Camara de conserver l'élan de sa campagne populiste contre les trafics de drogues et la corruption l'ait maintenant emporté sur sa volonté de se concilier la famille Conté.³⁰

Plusieurs autres membres influents de l'armée ont été appelés à rejoindre le CNDD. Le lieutenant-colonel Korka Diallo fut le supérieur direct de Dadis Camara au service d'approvisionnement pendant des années. Il est le numéro quatorze du CNDD et a été nommé ministre du Commerce en février.

La taille du CNDD (33 membres) relève sans doute plus d'une volonté de s'assurer le soutien des différentes factions de l'armée en leur promettant de profiter des retombées du pouvoir qu'une réelle prise en compte des talents et compétences. Toutefois, plusieurs membres de la junte, civils ou militaires, sont à la fois influents et compétents. Alpha Yaya Diallo, l'un des quatre membres civils et un fonctionnaire expérimenté, a été nommé directeur général adjoint de la douane le 16 janvier. Les lieutenants-colonels Mathurin Bangoura et Aboubacar Sidiki Camara (surnommé « Idi Amin » en raison de son imposante présence physique) et le colonel Siba Nolamou étaient parmi les cerveaux de la junte, responsables des premiers discours et communiqués de presse de la junte.

²⁸ Voir « Le président du CNDD le capitaine Moussa Dadis Camara s'attaque aux pilleurs de l'économie et aux narcotrafiquants », GuinéeNews.org, 13 janvier 2009. Voir également la section III.A ci-dessous, « Le CNDD au pouvoir ».

²⁹ Entretiens de Crisis Group, Conakry, janvier 2009.

³⁰ Voir la section III.A ci-dessous. Ces confessions diffusées à la télévision n'auront pas manqué de rappeler aux Guinéens plus âgés les confessions publiques des contre-révolutionnaires sous Sékou Touré.

III. LA JUNTE S'INSTALLE, LA GUINEE REAGIT

A. LE CNDD AU POUVOIR

1. Populisme

Le CNDD a pris le pouvoir avec une aisance inattendue et n'a eu à faire face à aucun obstacle majeur au sein des forces armées. Le camp Alpha Yaya est de facto devenu le siège de la présidence, où les dirigeants de la junte reçoivent partis politiques, organisations de la société civile et la communauté internationale. Ils y font montre d'un désir apparemment sincère de mettre fin à la corruption politique, tout en prenant leurs décisions de façon totalement imprévisible et arbitraire. Il est également évident qu'ils veulent renforcer leur emprise sur des secteurs clés de l'administration.

Le CNDD a très tôt annoncé son intention de contrôler les comptes de l'administration publique, recueillant ainsi un soutien populaire considérable et une certaine crédibilité aux yeux des diplomates et investisseurs internationaux.³¹ Plusieurs organismes de contrôle ont été mis sur pied, le plus important étant le Comité d'audit et de surveillance des secteurs stratégiques de l'économie présidé par le numéro trois de la junte, le colonel Sékouba Konaté.

Le 21 janvier 2009, Dadis Camara divulguait une liste de treize personnes soupçonnées d'avoir détourné de fonds publics ou de devoir de l'argent à l'Etat. Ils furent convoqués au camp Alpha Yaya, où on leur a intimé l'ordre de ne pas quitter le pays tant que l'enquête se poursuivait. La presse de Conakry a ensuite publié les sommes prétendument dues par chacune de ces personnes.

D'autres indices démontrent une réelle volonté de lutter contre la corruption et la criminalité. Plusieurs trafiquants de drogue présumés ont été arrêtés et leurs biens confisqués ou détruits.³² Signe d'une reconnaissance apparente de l'importance d'un procès en bonne et due forme, certains de ces suspects ont été transférés du camp Alpha Yaya et remis au ministère de la justice. Il faut également noter que la junte a tenté d'assurer le paiement des salaires des fonctionnaires et d'aborder le problème des « fonctionnaires fictifs » inscrits sur les listes des employés de l'administration publique.

³¹ Entretiens de Crisis Group, diplomates et investisseurs dans le secteur minier, Conakry, janvier 2009.

³² « Guinea suspected drug traffickers arrested », Afrique en ligne, 9 février 2009.

En plus des audits, le CNDD a lancé des procédures pour recouvrer les taxes sur les entreprises restées impayées. Les compagnies de téléphonie mobile, dont la trésorerie est importante, ont été une cible privilégiée. Dans certains cas, les taxes sont réellement dues, mais les méthodes musclées de ces rappels à l'ordre, qui incluent de longs interrogatoires au camp Alpha Yaya, laissent penser que ces procédés visent plus à débloquer des fonds pour le nouveau régime qu'à réintroduire l'Etat de droit.³³ De nombreuses accusations de malversations reposent sur des ouï-dire plutôt que sur des investigations sérieuses. Il reste encore à savoir, cependant, si le CNDD et ses alliés ont l'intention d'intervenir dans certains secteurs économiques.

Le CNDD est arrivé au pouvoir sans aucune expérience politique et partage avec la population guinéenne une méfiance profonde vis-à-vis d'une bureaucratie sclérosée et des dirigeants corrompus du régime précédent. Le pouvoir s'était effondré à de nombreux niveaux, y compris celui des gouverneurs et préfets régionaux, plusieurs années avant la mort de Conté. Le CNDD s'est attaché à remplir ce vide du pouvoir par une avalanche de nominations, y compris dans les forces armées et la gendarmerie, à la présidence, à la Banque centrale et au Conseil national de la communication (CNC).³⁴ Les militaires ont également pris le contrôle des administrations régionales pendant et juste après le coup d'Etat. Certains gouverneurs ont été maintenus, d'autres ont déjà été remplacés par des hommes, certains des civils, d'autres des militaires, proches de la junte.³⁵

Les changements à la tête des douanes, l'une des plus grandes sources de revenus de la Guinée, soulignent une volonté de contrôler l'administration publique et les revenus qui l'accompagnent. Sous Conté, les douanes

étaient dirigées par Olga Siradin et son adjoint, Bruno Bangoura. Tous deux étaient des membres influents du clan Conté, Bangoura étant le jeune frère de la première dame, Henriette. Le 11 janvier 2009, Dadis Camara limogeait Bangoura et l'internait au camp Alpha Yaya. Libéré au début du mois de février, son poste a néanmoins été attribué à Alpha Yaya Diallo du CNDD, ami du nouveau président depuis le début des années 1990.

Le 3 février, Dadis Camara s'est rendu en personne aux bureaux des douanes. Il a fait arrêter Olga Siradin, avant d'organiser une élection parmi le personnel assemblé et d'en respecter le résultat en la remplaçant par Mamadi Touré, un cadre moyen.³⁶ Démocratie authentique ou mise en scène théâtrale, la junte s'attire ainsi naturellement un soutien immédiat, mais ces accès de populisme ont peu de chances de faciliter l'émergence d'une gouvernance stable et durable.

2. La centralisation du pouvoir

Malgré les bonnes intentions de certains de ses membres, la junte n'a pas été capable d'aller au-delà de ses prises de position initiales contre la corruption du régime précédent pour formuler un programme de gouvernement cohérent. Elle ne semble pas non plus prête à déléguer cette responsabilité. Sa réaction aux incertitudes de la vie politique guinéenne a été de centraliser le pouvoir décisionnel au sein du camp Alpha Yaya. Dadis Camara et d'autres membres importants du CNDD y tiennent leur cour, statuant à la hâte sur des sujets aussi complexes que des contrats miniers, tout en recevant les groupes et les associations qui se pressent chaque jour aux portes du camp pour rendre hommage à la junte et réclamer des faveurs. De nombreuses disputes accumulées sous le régime précédent, qui concernent par exemple des biens fonciers, reçoivent un traitement sommaire, tandis que de l'argent est distribué aux organisations communautaires.³⁷

Ces méthodes et l'impunité dont jouit toujours l'armée ont conduit à des abus de pouvoir, comme par exemple l'intrusion d'un groupe armé dans la maison de l'ancien Premier ministre Cellou Dallein Diallo le 1er janvier. Dans l'espoir évident d'intimider, ces hommes armés ont forcé l'entrée trois fois au cours de cette même journée, mais Diallo a, à chaque reprise, refusé de les suivre jusqu'au camp Alpha Yaya. Le CNDD a par la suite présenté ses excuses, mais il est peu probable que l'incident ait eu lieu sans qu'au moins certains de ses

³³ Voir « Guinée : la junte sonne la fin de la récréation », *Jeune Afrique*, 25 janvier 2009, et « Guinea: A popular putsch, so far », *Africa Confidential*, 23 janvier 2009.

³⁴ Le 5 janvier, Dadis Camara annonçait de nouvelles affectations dans l'armée. Pour une liste complète, voir « Armée guinéenne : Dadis fait le ménage », *Guineeactu.com*, 12 janvier 2009. Le 17 janvier, il nommait 22 conseillers à la présidence. « Le président du CNDD nomme 22 nouveaux conseillers à la présidence », *Guineenews.org*, 17 janvier 2009. Deux jours plus tard, il remplaçait le gouverneur et les deux vice-gouverneurs de la Banque centrale ainsi que le président du Conseil national de la communication (CNC). Il nomma également Alassane Onipogui au poste de ministre chargé de contrôle de l'Etat, qui est généralement en charge du contrôle financier et des audits. Voir « Le shadow cabinet de 'Super El Dadis' », *La Lettre Du Continent*, 29 janvier 2009, et « Guinée suite des nominations à la tête de l'Etat », *internationalmagazine.com*, 19 janvier 2009.

³⁵ Entretien de Crisis Group, dirigeant de la société civile, Conakry, février 2009.

³⁶ Voir « Direction nationale des douanes: vote populaire pour Mamadi Touré », *Aminata.com*, 3 février 2009.

³⁷ Entretiens de Crisis Group, diplomates et animateurs de la société civile, Conakry et Dakar, janvier et février 2009.

dirigeants ne soient au courant. Au cours d'autres incidents en février, des membres des forces de sécurité ont par ailleurs harcelé des commerçants chinois et libanais.

La méfiance de la junte à l'égard de la « vieille garde » est manifeste parmi les mouvements de jeunes partisans du CNDD, qui se constituent dans la capitale et au-delà, comme par exemple le tout nouveau Mouvement des jeunes pour la démocratie et le développement (MJDD) et les Jeunes patriotes de la Guinée.³⁸ Beaucoup de jeunes se sont réjouis du changement de génération que représente le CNDD. Toutefois, même si un renouveau générationnel sur la scène politique peut être vu comme un événement positif, certains Guinéens notent avec inquiétude que c'est avant tout le style agressif et ostentatoire de la junte – ses membres se déplacent en 4x4, sortent en boîte de nuit et portent la plupart du temps des lunettes de soleil – qui séduit ces jeunes partisans.³⁹

Ces mouvements de jeunes sont peut-être le signe d'une stratégie embryonnaire du CNDD qui consisterait à créer des éléments politiques capables de supplanter les partis politiques actuels et leurs chefs vétérans. Malgré les nombreuses rumeurs établissant des liens entre les partis de l'opposition et la junte, certains indices suggèrent que le CNDD pourrait être tenté de les ranger parmi la vieille garde associée au régime de Conté.⁴⁰ Dans la mesure où la plupart des chefs de partis ont fait partie d'au moins un gouvernement sous

Conté, cette stratégie pourrait se révéler payante. En tous les cas, il est fort probable que Conakry assiste à l'émergence répétée de nouveaux mouvements, qu'ils soient lancés par le CNDD ou par des hommes politiques opportunistes.

Uni par une variété de motifs et novice en politique, le CNDD est vulnérable aux tensions internes. Celles-ci sont devenues évidentes dès le début du mois de janvier 2009, lorsque le colonel Sidiki Camara, considéré comme un des membres les plus instruits de la junte et détenteur de l'ordre du mérite de l'armée depuis 2008, a été arrêté sur les ordres de Dadis Camara. Accusé de sédition pour avoir tenté d'orchestrer sa propre promotion, la lumière n'a cependant jamais été faite sur les circonstances de son arrestation.

Ces tensions signalent l'une des failles potentielles du CNDD. L'armée est, depuis un certain nombre d'années, divisée selon des critères d'âge, d'ethnicité et d'appartenance à un corps d'armée. La mise à la retraite forcée des vieux généraux à la fin de 2008 et leur silence depuis semblent indiquer que la menace d'une rupture causée par des divisions générationnelle est limitée pour l'instant. Dadis Camara a habilement su inclure les deux autres catégories puisque le CNDD comprend des membres d'origines ethniques diverses et issus des autres corps de l'armée. Il s'est également entouré d'hommes loyaux, indépendamment de leur appartenance ethnique ou militaire. Depuis, presque imperceptiblement, l'équilibre des forces semble avoir penché du côté du groupe ethnique forestier. Les Peuls sont peu représentés au sein du CNDD ou dans les nominations annoncées par Dadis Camara depuis le coup d'Etat.

Deux autres conseillers clés de la junte ont été arrêtés en même temps que Sidiki Camara, les colonels Biro Condé et Bambo Fofana. Condé était réputé très proche de Dadis Camara.⁴¹ Une fois de plus, aucune explication n'a été donnée. De nouveaux signes d'instabilité sont apparus en février lorsque Dadis Camara a limogé le ministre des Finances, le capitaine Mamadou Sandé, trois semaines seulement après sa nomination controversée. Des tensions sur les méthodes de gouvernement semblent avoir été à l'origine de ce renvoi, mais aucune explication cohérente n'a été offerte.

Le CNDD a nommé un Premier ministre une semaine après avoir pris le pouvoir. L'homme ainsi désigné, Kabiné Komara, est un technocrate respecté dans les milieux de la finance, dont le nom figurait sur une liste de candidats potentiels au poste juste après la crise de janvier-février 2007. Mais sa marge de manœuvre est

³⁸ Le terme « Jeunes patriotes » est sans doute une allusion délibérée aux mouvements de jeunes pro-régime qui se sont constitués en Côte d'Ivoire depuis le début de la crise en 2002. La nomination de Mohamed Diop au poste de gouverneur de Conakry est un signe supplémentaire de cette montée d'une nouvelle génération dans le sillage du CNDD. Diop, proche de Sékouba Konaté, était connu pour sa capacité à mobiliser les jeunes lorsqu'il occupait les fonctions de premier adjoint au maire de Kaloum (centre de Conakry). Voir « Le MJDD exige la levée des sanctions contre la Guinée », *GuineeConakry.info*, 3 janvier 2009. Crisis Group a pu observer un rassemblement de jeunes pro-CNDD à Conakry le 24 janvier, où presque toute la foule, massée autour d'une scène avec un DJ rappeur, portait des t-shirts du CNDD.

³⁹ Des membres du CNDD gèrent une boîte de nuit à Lambanyi, dans la banlieue de Conakry. Entretien de Crisis Group, Conakry, janvier 2009.

⁴⁰ Voir, par exemple, « Guinea coup leader refuses on vote date », *Associated Press*, 10 février 2009, citant Dadis Camara lors d'une conférence de presse : « Celui à qui nous allons donner le pouvoir sera un président propre et un homme neuf parce que avec tous ceux qui ont servi sous Conté, qui ont détourné des fonds publics et veulent maintenant créer leurs propres partis politiques – avec ceux-là, ça ne marchera pas ». Les activités politiques et syndicales restèrent suspendues au cours des mois de janvier et février suivant le communiqué du CNDD n° 1 du 23 décembre 2008.

⁴¹ Entretien de Crisis Group, diplomate, Conakry, janvier 2009.

clairement limitée, et il fallait attendre deux semaines supplémentaires avant qu'un gouvernement ne soit nommé le 14 janvier 2009.

Dix ministres du cabinet de Komara sont des militaires, la plupart des membres du CNDD. Le fait que le gouvernement ait été nommé par décret présidentiel, et que les ministres de la Sécurité, de la Défense et de la Justice, le secrétaire d'Etat chargé des services spéciaux et le gouverneur de la Banque centrale soient placés sous l'autorité directe de la présidence tend à confirmer l'impression répandue à Conakry que Komara a à peine eu son mot à dire sur sa composition. Les partis politiques et les syndicats, dont certains avaient commencé à manœuvrer pour obtenir des postes, n'ont pas été invités à participer.⁴²

Le choix des ministres a répondu à plusieurs critères. Le CNDD, dans des conversations privées, a justifié la présence importante de militaires comme un moyen d'imposer l'ordre dans une administration corrompue ou de tenir les soldats occupés.⁴³ En réalité, un certain nombre de ministres ont été choisis pour satisfaire les différentes sections des forces armées ou récompenser des individus qui s'étaient ralliés au CNDD le 23 décembre.⁴⁴ D'autres avaient été désignés parce que Dadis Camara les connaissaient et leur faisaient confiance.⁴⁵ Si compétence et probité ne sont pas incompatibles avec loyauté au nouvel homme fort de la Guinée, cette personnalisation des nominations ne fait qu'accentuer l'impression qu'il n'a pas perdu de temps pour resserrer son emprise sur le pouvoir.

Le jour de la nomination du gouvernement, Dadis Camara a prononcé, comme à son habitude, un discours long et décousu à la télévision nationale, dans lequel

il a énoncé le programme du gouvernement, y compris dans les domaines de l'agriculture, l'eau, la santé, l'éducation et les infrastructures. Si tous ces secteurs requièrent une action urgente, l'étendue de ce programme, l'absence d'annonce d'un calendrier de transition et la composition du gouvernement semblent indiquer que le CNDD se croit seul en mesure de résoudre les innombrables problèmes du pays.

B. LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES PARTIS POLITIQUES

Par contraste avec la condamnation internationale du coup d'Etat et la suspension de la Guinée des réunions au sommet de l'UA et de la CEDEAO, le CNDD a reçu un bon accueil de l'opposition politique, des syndicats et des organisations de la société civile. Ces derniers ont souligné que la constitution n'avait aucunement été respectée sous Conté pour justifier de leur disposition à soutenir une alternance inconstitutionnelle.

Le CNDD a très rapidement contacté ces différents acteurs, leur offrant des positions officieuses et des rôles de conseillers dans l'espoir de les gagner à sa cause. Beaucoup ont commencé par défendre le CNDD auprès de la communauté internationale en publiant des déclarations dans lesquelles ils soutenaient le coup d'Etat ou, du moins, se gardaient de le condamner. Selon la dirigeante syndicale Rabiadou Serah Diallo, « les jeunes officiers du CNDD ont occupé un siège vacant. Le premier qui s'est jeté dessus l'a pris. Et nous, syndicalistes, nous nous réjouissons qu'il l'ait fait. »⁴⁶ Un dirigeant politique interrogé par Crisis Group en janvier 2009 déclarait que son parti avait « beaucoup apprécié » les premiers discours du CNDD. Face au maintien de l'interdiction de toute activité syndicale ou politique, la société civile a en partie revu son opinion initialement positive au cours du mois de février et rejoint les rangs de ceux qui expriment un avis plus partagé.⁴⁷

La société civile et les partis politiques se sont mis d'accord sur une esquisse de projet de transition. Ce projet réclame des élections d'ici la fin de l'année 2009 et un processus dirigé par un Conseil national de transition (CNT), composé d'environ 60 personnes représentant toute l'étendue de la société. Le CNDD serait soit absorbé au sein du CNT soit maintenu à ses côtés. Le CNT jouerait alors le rôle d'un corps législatif ou

⁴² Entretiens de Crisis Group, animateurs de la société civile, dirigeant syndical et journalistes, Conakry, janvier 2009. Voir aussi « La junte guinéenne nomme un gouvernement dominé par les militaires », *Le Monde*, 16 janvier 2009.

⁴³ Entretien de Crisis Group, source proche du CNDD et dirigeant syndical, Conakry, janvier 2009.

⁴⁴ C'est le cas, par exemple, du colonel Fodéba Touré de la garde présidentielle, à présent ministre des Sports et de la jeunesse.

⁴⁵ Parmi ces derniers, on peut citer le capitaine Mamadou Sandé, ministre des Finances, Alexandre Céce Loua, ministre des Affaires étrangères, ainsi que plusieurs ministres et conseillers à la présidence issus de la compagnie pétrolière Total, avec laquelle Dadis Camara avait affaire lorsqu'il était responsable de l'approvisionnement en carburant de l'armée. La nomination du capitaine Sandé fut particulièrement contestée puisque, malgré une formation économique, il ne peut pas justifier de l'expérience généralement attendue d'un ministre des Finances. Sa suspension en février, qui demeure inexplicquée, serait due à un désaccord avec Dadis Camara.

⁴⁶ « Interview, Rabiadou Serah Diallo », *Le Monde*, 13 janvier 2009.

⁴⁷ Entretiens de Crisis Group, société civile et mouvements de jeunes, Conakry, janvier 2009. Voir aussi « Rabiadou Serah Diallo durcit le ton », *Aminata.com*, 15 février 2009.

consultatif, en complément du gouvernement, dont les tâches incluraient la mise au point de recommandations pour modifier la constitution et réviser le code électoral.⁴⁸

Ce compromis minimal masque à peine les différends sur la transition. Il n'y a pas de consensus sur la question de savoir quelles élections doivent avoir lieu et quand. Un parti politique proposait en janvier que des élections législatives soient organisées dans six mois, suivies d'élections présidentielles six mois plus tard. Un autre, l'Union des forces républicaines (UFR) dirigée par l'ancien Premier ministre Sidya Touré, réclamait des élections présidentielles d'abord, que ce soit dans six ou douze mois.⁴⁹

Chacun des deux groupes estime que son approche de la transition est la plus sensée et soupçonne l'autre de manœuvrer dans son propre intérêt. Certains dirigeants politiques veulent donner la priorité aux élections législatives dans l'espoir de pouvoir s'appuyer sur une base politique solide pour influencer le débat constitutionnel, en particulier pour bloquer toute tentative de rétablir une limite d'âge de 70 ans pour les candidats présidentiels, limite abrogée par la révision constitutionnelle de 2001 et qui éliminerait plusieurs candidats majeurs.⁵⁰ Quant à ceux qui veulent donner la priorité aux élections présidentielles, ils sont soupçonnés de vouloir tirer avantage d'une situation exceptionnelle pour se présenter sans le soutien d'un parti fort.

Le communiqué conjoint des partis, syndicats et de la société civile publié le 7 février renouvelait leur demande que la transition ne dure pas plus de douze mois et qu'un organe de transition soit mis en place (qu'il s'appelle ou non CNT). Les acteurs politiques se gardaient de s'exprimer, cependant, sur l'ordre des élections et sur la nécessité d'un référendum pour entériner une révision constitutionnelle.⁵¹

⁴⁸ Voir « Plateforme des partis politiques sur l'organisation et la gestion de la transition », Conakry, 4 janvier 2009 ; et « Proposition pour une transition apaisée en République de Guinée », CNOSCG, Conakry, janvier 2009 (la date précise n'est pas indiquée sur le document obtenu par Crisis Group).

⁴⁹ Cette situation a conduit à la publication de deux documents rivaux après la réunion des partis politiques au début du mois de janvier. Voir *ibid.*, « Plateforme », et « Plateforme des partis politiques de l'alliance nationale pour l'alternance démocratique (ANAD) sur l'organisation et la gestion de la transition », 4 janvier 2009 ; et aussi « Interview, Sidya Touré », *Jeune Afrique*, 1^{er} février 2009.

⁵⁰ Alpha Condé, dirigeant du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), et éventuellement d'autres candidats seraient alors inéligibles.

⁵¹ « Déclaration commune de la société civile guinéenne, des partis politiques, de l'inter-centrale syndicale CNTG-USTG

Au-delà de ces désaccords de base, la fin de 50 ans de dictatures a donné lieu à une avalanche de demandes de réformes diverses et désordonnées. Si toutes étaient prises en compte, leur mise en application occuperait une génération. Un organisme de coordination de la société civile, le Conseil national des organisations de la société civile de Guinée (CNOSCG), par exemple, a publié une déclaration énonçant 63 propositions, certaines aussi complexes et ambitieuses qu'un recensement général de la population et l'introduction d'une mairie unique pour la capitale en lieu et place des cinq communautés urbaines actuelles.⁵²

L'ancien parti au pouvoir, le Parti de l'unité et du progrès (PUP), n'est plus qu'un parti parmi beaucoup d'autres. Profondément impopulaire auprès des Guinéens, il a subi une scission à sa tête à la fin du mois de janvier. Malgré sa forte présence au sein de l'administration publique, il peinera à s'inventer un rôle dans le nouveau paysage politique.

La pression exercée par la junte inquiète les anciens proches de Conté qui tentent de sauver tout ce qu'ils peuvent. Mamadou Sylla, un riche homme d'affaires proche de Conté, a formé un parti dissident avec certains membres du PUP. Interrogé par la junte à propos de cas de corruption sous le régime précédent, il attend le résultat des audits promis. Malgré la volonté évidente de Dadis Camara de la protéger, la famille de Conté a peu de chances de jouer un rôle politique, à l'avenir, en Guinée. Comme déjà signalé, Ousmane Conté, qui dirigeait une unité redoutée de la garde présidentielle sous le régime de son père, a été arrêté le 24 février et a avoué à la télévision nationale son implication dans les trafics de drogue.

On a pu observer une prolifération d'idées et de propositions, à la fois de la part de groupements reconnus et d'associations moins connues dans les villes et villages, où l'avenir politique du pays a été l'objet de débats intenses. Ce dynamisme est, à long terme, un signe positif de la force sous-jacente de la société civile. Une bonne partie de la presse reflète également ce débat animé. Mais il est aussi la preuve des divisions et de la méfiance qui ont entouré les partis politiques et la vie associative sous Conté.⁵³ Pour trouver plus de co-

élargie à l'ONSLG et à l'UDTG et de la confédération patronale des entreprises de Guinée », 7 février 2009 (acronymes en Annexe B).

⁵² Voir la « Proposition », CNOSCG, *op. cit.* Ce manque d'unité est apparu évident lors d'une table ronde entre organisations de la société civile à laquelle le Crisis Group a assisté le 23 janvier 2009.

⁵³ Voir, par exemple, le Briefing de Crisis Group, *Guinée : le changement en sursis*, *op. cit.*, p. 13-14.

hérence, les organisations de la société civile et les partis politiques devront mettre en place une plus grande démocratie interne, pour décourager leurs membres insatisfaits d'entrer en dissidence et d'ajouter à la prolifération d'entités déjà existantes. Si elles ne sont pas résolues au plus vite, ces divisions pourraient également contribuer à retarder les élections, et perpétuer un vide politique qui pourrait jouer en faveur de ceux qui souhaitent faire avorter le processus.

IV. LE RETOUR A UN REGIME CIVIL

Malgré l'accueil positif initialement offert à la junte et l'absence remarquable d'effusion de sang pendant le coup d'Etat et les deux mois qui ont suivi, la plupart de Guinéens sont tout à fait conscients des dangers d'un régime militaire.⁵⁴ La déclaration de la société civile des partis politiques du 7 février, dans laquelle ceux-ci se plaignaient de l'absence de réponse de la part du CNDD à leurs propositions antérieures, semble indiquer une réticence grandissante à lui offrir un soutien inconditionnel. Le CNDD a promis de remettre le pouvoir à un président civil. Il a d'abord évoqué une transition de 60 jours, a ensuite rapidement parlé de deux ans avant d'être finalement pressé par la communauté internationale d'accepter le principe d'une passation du pouvoir au cours de l'année 2009.

Cet engagement a été confirmé auprès de la société civile et de la communauté internationale en février. Mais bien qu'il ait élaboré un ambitieux programme de transition en quatre étapes lors d'une réunion avec le groupe international de contact, Dadis Camara se montre encore réticent à s'engager à suivre un calendrier précis.⁵⁵ Les tensions au sein de l'armée, l'absence d'autres centres de pouvoir et le manque de coordination entre les partis politiques semblent indiquer que les choses, au cours des mois à venir, seront complexes et incertaines.

⁵⁴ Certains Guinéens parlent avec une certaine nervosité des années 1984-1985 lorsque le colonel (bientôt général) Conté prit le pouvoir après la mort de Sékou Touré. Des divisions émergèrent au sein de l'armée, et le numéro deux de la junte fut arrêté en juillet 1985, et exécuté pour avoir fomenté un coup d'Etat.

⁵⁵ Voir le « Communiqué final de la première session du groupe international de contact sur la Guinée », Union africaine et CEDEAO, Conakry, 17 février 2009. Le communiqué donne le détail du programme en quatre étapes de Dadis Camara : 1. création d'un cadre et des organes de transition ; 2. création d'une commission de vérité, justice et réconciliation ; 3. réformes constitutionnelles ; 4. publication des lois relatives au processus électoral.

A. LES RISQUES POUR LA TRANSITION

Il y a quatre risques principaux à la transition pacifique vers un régime civil et ils devront être abordés un par un ou de façon combinée. Le premier risque est que le CNDD s'accroche tout simplement au pouvoir. Plus il s'obstinera à rester au pouvoir, plus les limites de ses méthodes politiques deviendront évidentes et plus la population contestera son droit au pouvoir. Si Dadis Camara parle souvent de sa volonté de quitter le pouvoir « comme ATT », aucun autre membre de la junte ne parle de façon crédible d'une passation de pouvoir, et une certaine confusion plane au-dessus de leurs réelles intentions.⁵⁶ Les entretiens de Crisis Group indiquent que certains membres du CNDD adhèrent encore, en privé, au calendrier transitionnel sur deux ans annoncé peu de temps après le coup d'Etat.⁵⁷ L'emprise grandissante de la junte sur l'administration publique et ses ambitieux projets de réforme démontrent clairement que la transition à un régime civil n'est pas une priorité pour tous.

La manière dont le CNDD manie le pouvoir – un mélange d'autoritarisme et de bonnes actions populistes – pourrait se révéler enivrante et difficile à abandonner. Tandis que Dadis Camara a adopté une position intransigeante contre la corruption et la criminalité, l'attitude d'autres membres de la junte est moins claire.⁵⁸ D'autre part, l'armée estime remplir un vide sécuritaire. Ses piètres relations avec la police vont sans doute contribuer à renforcer ce sentiment qu'elle seule peut assurer le respect de la loi et de l'ordre. Comme l'a dit un défenseur des droits de l'homme, « le problème en Guinée, c'est que l'armée a pris l'habitude du pouvoir. La ramener aux casernes sera certainement la tâche la plus difficile ».⁵⁹

La deuxième menace pour la transition est que le CNDD, ou l'armée de façon plus générale, se divise. L'armée avait retiré une certaine unité de ses revendications

⁵⁶ Entretiens de Crisis Group, Conakry, janvier 2009. Le colonel Amadou Toumani Touré (communément appelé ATT), qui prit le pouvoir au Mali à la mort du dictateur Modibo Keita en 1991, est très respecté pour avoir remis le pouvoir une année plus tard à un président civil, Alpha Konaré. En 2000, une fois que Konaré eut effectué les deux mandats autorisés par la constitution, ATT fut élu président.

⁵⁷ Entretiens de Crisis Group, source proche du CNDD, diplomates et journalistes, Conakry, janvier 2009.

⁵⁸ Entretiens de Crisis Group, Conakry, janvier 2009.

⁵⁹ Entretiens de Crisis Group, défenseurs des droits de l'homme, Conakry et Dakar, janvier 2009. Ces piètres relations avec la police datent en grande partie de juin 2008, lorsque des soldats menés par le lieutenant Pivi furent impliqués dans une fusillade, tuant un certain nombre de policiers.

collectives pendant les années Conté. Cette unité a peu de chances de résister aux pressions du pouvoir et à la course aux richesses, comme les tensions internes au CNDD le montrent déjà. Le risque d'un contre-coup est réel, soit par des membres du CNDD, soit par des éléments inconnus des forces de sécurité – en particulier ceux dont les espoirs de conduire l'ère post-Conté ont été contrariés ou ceux qui sont impliqués dans des affaires criminelles. Afin de contrer ces risques, les dirigeants du CNDD s'achètent le plus de soutiens possible, soit directement soit en multipliant les opportunités d'enrichissement dans l'armée.⁶⁰ Au vu des fortes attentes des soldats, il semble peu probable que les dépenses militaires, qui représentent déjà une large part des dépenses de l'Etat, diminuent.⁶¹

Si la junte se divise, il est fort possible que ce soit selon des critères ethniques. Certains membres des groupes ethniques du Sud-Est appelés Forestiers ont le sentiment que l'arrivée de Dadis Camara représente une chance historique pour eux d'accéder au pouvoir, tandis que d'autres groupes ethniques ne tiennent pas à ce qu'ils concentrent trop de pouvoir entre leurs mains.⁶² Les Malinké, le groupe ethnique du numéro trois du CNDD Sékouba Konaté, en particulier, ont une relation compliquée avec les Forestiers, qui reprochent aux Malinké leur arrogance.

Le ressentiment des Forestiers concernant leur prétendu statut inférieur pourrait se révéler déterminante dans les relations au sein de l'armée. Le fait que les trois officiers arrêtés à la fin du mois de janvier soient Malinké pourrait être un signe de tensions émergentes. Les différends historiques entre Malinké et Peuls, qui remontent aux persécutions contre ces derniers sous Sékou Touré, pourraient s'ajouter à ces tensions. Si des divisions sérieuses se développent au sein des forces de sécurité, le fort sentiment, en Guinée, d'unité et de fierté nationales pourrait être mis à rude épreuve.

Il existe également un risque, pour l'instant distant, que des tensions ethniques au sein des forces de sécurité puissent se propager dans la sous-région. Les tensions

entre groupes Forestier et Malinké ont joué un rôle significatif dans les troubles de 2000-2001 à la frontière entre la Guinée et le Libéria, dans lesquels des membres du CNDD étaient directement impliqués.⁶³ Les dirigeants du Libéria, soutenus par une forte présence de l'ONU, observent la situation en Guinée avec une certaine anxiété. Le président de la Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, qui comptait Conté parmi ses alliés, est aussi visiblement inquiet. Il a envoyé son premier conseiller à la défense rencontrer la nouvelle junte juste après le coup d'Etat et, d'après un compte-rendu, pour récupérer des armes - ou tout du moins, obtenir la garantie qu'elles ne seraient pas détournées - qu'il avait entreposées à Conakry au plus fort de la crise ivoirienne en 2003-2004.⁶⁴

Comme signalé ci-dessus, un certain nombre de propositions de calendrier transitionnel ont circulé parmi les partis politiques et la société civile sans qu'aucune ne suscite un réel consensus. Un élan légaliste et perfectionniste, ainsi qu'une volonté de remédier aux nombreux problèmes des années Conté, contribuent à une vision maximaliste de ce qui doit être fait pendant la période de transition. Et peu de gens semblent pressés. Le troisième risque est donc que l'absence de consensus au sein du futur Conseil national de transition ou de tout autre forum de transition n'entrave la transition.

Il est vital qu'une telle situation soit évitée puisqu'elle ferait le jeu de ceux qui, au sein du CNDD, ne souhaitent pas renoncer au pouvoir. Une société civile divisée pourrait permettre aux militaires de se présenter comme l'unique alternative au chaos, et d'obliger ainsi la communauté internationale à consentir à son maintien au pouvoir. Le fait que la société civile et les partis politiques guinéens soient prêts à accepter que le CNDD reste au pouvoir jusqu'aux élections, même si celles-ci n'ont pas lieu en 2009, est problématique.

Le quatrième risque pour la transition se trouve dans une situation économique qui ne cesse de se détériorer. Les finances de l'Etat étaient déjà dans une très mauvaise passe à la fin de l'année 2008. Le coup d'Etat a provoqué la suspension de certaines aides ainsi que de l'initiative, menée par le FMI, Pays pauvres très endettés (PPTE), qui devait fournir des fonds supplémentaires au gouvernement en 2009. Les investisseurs, dont l'enthousiasme allait déjà déclinant face à la baisse du cours des matières premières, restent dans l'expectative.

⁶⁰ C'est ainsi qu'une source bien informée a expliqué la forte participation militaire au nouveau gouvernement. Entretien de Crisis Group, Conakry, janvier 2009.

⁶¹ Il n'a pas été possible de déterminer avec certitude la part exacte de l'armée dans le budget de l'Etat sous Conté. Mais celle-ci était sans aucun doute importante, et a augmenté de façon significative en 2007-2008 alors qu'il tentait de faire taire les revendications. Les effectifs de l'armée ont aussi considérablement augmenté au cours de la même période, suite à une vague de recrutements. Entretien de Crisis Group, spécialiste de la sécurité, Conakry, janvier 2009.

⁶² Entretiens de Crisis Group, animateurs de la société civile, Conakry, janvier 2009.

⁶³ Voir le Rapport Afrique de Crisis Group N° 74, *Guinée : incertitudes autour d'une fin de règne*, 19 décembre 2003, et le Rapport de Crisis Group, *Guinée : conjurer la descente aux enfers*, op. cit., pp. 15-23.

⁶⁴ Voir « 'Dadis' bloque l'aviation ivoirienne », *La Lettre du Continent*, 12 février 2009.

Le CNDD est convaincu qu'il peut surmonter la crise financière en récupérant les taxes impayées et en réprimant la corruption.⁶⁵ Mais son programme pourrait ne fournir qu'un répit temporaire, et si ses espoirs se révèlent infondés, la colère populaire risque d'éclater. Le mécontentement face au coût de la vie était un facteur de fond dans les manifestations de l'ère Conté. La réaction des militaires a consisté en une violence répétée contre les manifestants.⁶⁶ Il y a toute raison de penser que l'armée, si elle devait de nouveau faire face à de telles contestations, durcirait de nouveau sa position. Il est tout aussi possible que la course au parrainage du CNDD entre des mouvements de jeunes nouvellement formés et des partis politiques peut-être tentés de trouver leur force dans la mobilisation de « la rue » pourrait prendre une tournure violente.

B. LES OPTIONS POUR LA TRANSITION

Afin de garantir le succès de la transition, la société civile, les groupes politiques et la communauté internationale doivent établir un équilibre entre des priorités concurrentes. Cet équilibre se trouve, au fond, entre urgence et perfectionnisme. La plupart des Guinéens veulent être certains que cette transition apportera de réels progrès et la démocratie. Pour eux, le risque principal consiste en des élections précipitées. Comme l'a dit un membre de la société civile lors d'une réunion sur les droits de l'homme à laquelle le Crisis Group a participé, « ça n'est pas une course de vitesse, mais une course de fond, et précipiter les choses ne sert à rien »⁶⁷.

Pour certains Guinéens, la comparaison avec d'autres Etats d'Afrique de l'Ouest, où les régimes militaires ont été des désastres, n'est pas valide. Pendant 50 ans d'isolation sous Sékou Touré puis Conté, la méfiance vis-à-vis de toute influence étrangère et la conviction du caractère unique de la « révolution » guinéenne étaient parties intégrantes de l'éducation et de la vie publiques.⁶⁸ Par conséquent, beaucoup pensent que leur histoire, bien que peu comprise des étrangers, rend la Guinée, d'une certaine façon, exceptionnelle et la met à l'abri des problèmes que des régimes militaires ont

créés ailleurs.⁶⁹ D'autres, cependant, craignent que les risques inhérents au pouvoir militaire augmentent fatalement à mesure que celui-ci se maintient. Une grande partie du débat tourne autour de ce qui doit être fait entre maintenant et les élections et de qui doit être investi du pouvoir de superviser le processus.⁷⁰

La plupart des Guinéens s'accordent sur le fait qu'une révision constitutionnelle doit faire partie de la transition vers un régime démocratique. Certains considèrent les révisions effectuées en 2001 comme illégitimes, du fait de l'organisation douteuse du référendum constitutionnel. Certaines révisions, comme le rétablissement de la limite des deux mandats présidentiels introduite en 1990, pourraient être adoptées presque sans débat. D'autres révisions actuellement évoquées, y compris celles d'imposer une limite du nombre de partis, de définir le rôle constitutionnel du Premier ministre ou de rétablir une limite d'âge à 70 ans pour les candidats présidentiels, seront plus controversées.

Il y a en effet un risque significatif que des amendements simples en apparence n'enveniment les discussions et puissent causer de nouveaux retards dans la transition. D'autre part, il n'y a pas de consensus sur la question de savoir si un référendum est requis pour entériner les amendements envisagés ni, si c'est le cas, si ce référendum doit avoir lieu avant les élections. L'ajout d'un référendum aux deux élections nationales (législative et présidentielle) mettrait presque certainement fin à l'espoir de compléter la transition en 2009.

Lorsque le CNDD a pris le pouvoir, les élections législatives accusaient déjà un retard de dix-huit mois.⁷¹ Suite à la mort de Conté, les élections présidentielles se sont ajoutées, pour la Commission électorale nationale indépendante (CENI), à la liste des tâches à accomplir. Le 4 janvier 2009, le CNDD émettait une ordonnance transformant le rôle de la CENI de la supervision à la gestion du processus électoral, y compris le recensement électoral, et la plaçant sous l'autorité directe de la présidence.

La CENI a un conseil de 25 membres, principalement issus des partis politiques, tandis que son secrétariat

⁶⁵ Entretiens de Crisis Group, diplomates et une source proche du CNDD, Conakry, janvier 2009.

⁶⁶ Voir le rapport de Crisis Group, *Guinée : le changement ou le chaos*, op. cit., et « Mourir pour le changement », Human Rights Watch, op. cit.

⁶⁷ Table ronde sur les droits de l'homme, Conakry, 23 janvier 2009.

⁶⁸ Le terme « révolution » fait référence au refus de Sékou Touré d'accepter la tutelle de la France en 1958, qui conduit à l'indépendance immédiate de la Guinée, deux ans avant les autres colonies françaises d'Afrique.

⁶⁹ Voir, par exemple, le commentaire du rédacteur en chef de Guinéeactu.com sur le débat qui a suivi le discours de Dadis Camara le 9 février 2009 : « On aura surtout examiné, avec beaucoup plus de recul, les embûches liées à la précipitation et aux injonctions de maîtres de la démocratie, souvent étrangers et complètement ignorants des réalités singulières du paysage politique et social de la Guinée ».

⁷⁰ Entretiens de Crisis Group, société civile et partis politiques, Conakry, janvier et février 2009.

⁷¹ Voir le Briefing de Crisis Group, *Guinée : garantir la poursuite des réformes démocratiques*, op. cit.

permanent ne compte que 5 employés. Ses organes régionaux et locaux comptent plusieurs milliers d'employés, mais aucun n'est payé, et leur emploi à la CENI est donc essentiellement théorique. L'établissement de listes électorales, avec enregistrement des données biométriques, a commencé en mai 2008 et 30 % de la population sont maintenant inscrits, selon la CENI.⁷² Mais de nombreux Guinéens contestent la fiabilité de ces inscriptions.⁷³ Même si la CENI reçoit un soutien considérable de la part des bailleurs de fonds, au premier rang desquels le Programme de développement des Nations unies (PNUD), son manque de capacités est un sérieux problème pour le calendrier transitionnel. Son absence d'indépendance maintenant qu'elle a été placée sous l'autorité de la junte pourrait également s'avérer problématique.

Plus de sept semaines après la formation du gouvernement le 14 janvier, la question de la structure de la transition reste sans réponse. Comme déjà souligné, la société civile, les syndicats et les partis politiques ont tous dit au CNDD vouloir la création d'un Conseil national de transition.⁷⁴ Leurs propositions, cependant, ne précisaient pas les pouvoirs de ce nouvel organe, ni si, par exemple, celui-ci devrait être en charge de la révision de la constitution. Sa composition a également toutes les chances d'être l'objet de débats. Le CNDD envisage une fusion entre lui-même et un tel CNT, avec Dadis Camara toujours à la présidence et un nombre important de militaires dans la nouvelle entité, mais les mécanismes de cette fusion n'ont pas été précisés.

L'établissement d'un CNT ne garantira pas, seul, que les divisions et antagonismes entre différents groupes seront surmontés. Son effectif devra rester réduit, tout en respectant la diversité sociale, ethnique et politique de la Guinée. Sa relation avec les militaires devra s'en tenir au minimum requis pour que les intérêts collectifs légitimes des forces armées puissent s'exprimer. Son programme devrait être aussi modeste que possible ; la mise en place d'états-généraux où s'exprimeraient toutes les doléances du pays ne servirait à rien à ce stade. Les débats devraient se limiter aux avancées du calendrier électoral et aux dispositions à prendre si des élections présidentielles et législatives n'ont pas eu lieu d'ici la fin de l'année. Ils pourraient utilement inclure une discussion sur les futures carrières des membres de la junte.

Il y aura sans aucun doute beaucoup d'empressement, au sein du CNT, à proposer une liste de questions à aborder dans la révision constitutionnelle et des méca-

nismes pour ce faire. Si un retour à un régime constitutionnel après le coup d'Etat est essentiel, d'un point de vue à la fois pratique et symbolique, cette situation peut se révéler dangereuse. Le processus de révision a toutes les chances non seulement de retarder encore la transition, avec les risques que cela entraîne, mais également de déclencher un débat considérable sur qui se peut se porter candidat à la fonction présidentielle. L'acceptation des arrangements constitutionnels actuels pourrait s'avérer être la solution la moins mauvaise.

La société civile et la communauté internationale doivent être conscientes que le maintien de la junte au pouvoir, tandis qu'un conseil transitionnel perdrait un temps précieux en débats tendus, est porteur de risques. Le CNDD lui-même, qui est mal préparé à un long exercice du pouvoir, doit clairement planifier son départ.

V. CONCLUSION

Le coup d'Etat a heureusement eu lieu sans effusion de sang, mais la Guinée est encore loin d'être hors de danger. La junte tient à se présenter comme annonciatrice d'une nouvelle ère pour la jeunesse, sans lien avec les anciennes méthodes corrompues de la génération Conté. Une population aux abois l'a accueillie avec soulagement, et les partis politiques sont trop divisés pour pouvoir faire quoi que ce soit d'autre que d'accepter les règles du jeu établies par le CNDD. Mais depuis deux mois, certains signes laissent à penser que chasser Dadis Camara et son entourage du pouvoir pourrait s'avérer aussi difficile que cela a été pour l'ancien président et son clan. L'administration est dominée par des soldats sans expérience des affaires gouvernementales, et les risques d'un abus d'autorité ou d'un contre-coup violent mené par des membres du CNDD ou par d'autres membres de l'armée restent élevés.

Le retour à un régime civil est par conséquent d'une importance capitale. Dans l'idéal, cette transition devrait avoir lieu grâce à des élections libres et impartiales. Mais si le départ du CNDD dépend de la tenue d'élections, celui-ci pourrait être tenté de temporiser. Afin de prévenir des délais supplémentaires et l'installation durable de l'armée au cœur de la sphère politique, les discussions doivent commencer dès maintenant pour établir les mécanismes de mise en place d'un organe civil de transition, au cas où le CNDD ne tiendrait pas sa promesse d'organiser des élections.

La société civile et les partis politiques guinéens, avec la communauté internationale, doivent stimuler le processus. Tandis qu'ils soutiennent la CENI dans sa mission technique de préparation des élections, y compris en fournissant des observateurs électoraux, les parte-

⁷² Entretien de Crisis Group, président de la CENI, Conakry, janvier 2009.

⁷³ Entretiens de Crisis Group, Conakry, janvier 2009.

⁷⁴ Voir la Section III.B ci-dessus.

naires internationaux doivent clairement faire comprendre à la junte que son apparente légitimité et l'acceptation de son coup non-violent peuvent rapidement s'estomper si la transition s'éternise. Ils peuvent hâter le départ du pouvoir de la junte en faisant d'un départ avant la fin de l'année, et ce même si les élections n'ont pas encore eu lieu, une condition sine qua non à la reprise de leur coopération. En attendant,

il est essentiel que des institutions politiques stables voient le jour le plus rapidement possible – avant que les rivalités autour des richesses du pays ne prennent un tour violent.

Dakar/Bruxelles, 5 mars 2009

ANNEXE A

CARTE DE LA GUINEE



ANNEXE B

LISTE DES ACRONYMES

BASP	Bataillon autonome de la sécurité présidentielle
BATA	Bataillon autonome des troupes aéroportées
BCRG	Banque centrale de la République de Guinée
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENI	Commission électorale nationale indépendante
CNC	Conseil national de la communication
CNDD	Conseil national pour la démocratie et le développement
CNOSCG	Conseil national des organisations de la société civile de Guinée
CNT	Conseil national de transition
CNTG	Confédération nationale des travailleurs de Guinée, une centrale syndicale
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
MJDD	Mouvement des jeunes pour la démocratie et le développement
ONSLG	Organisation nationale des syndicats libres de Guinée
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPTE	Programme de réduction de la dette des pays pauvres très endettés initié par le FMI et la Banque mondiale
PUP	Parti de l'unité et du progrès, ancien parti au pouvoir
RTG	Radio et télévision guinéenne
UDTG	Union démocratique des travailleurs de Guinée
UE	Union européenne
UFR	Union des forces républicaines
USTG	Union syndicale des travailleurs de Guinée